

La Fondation de France et le sport senior en milieu rural

La Fondation de France lance un appel à projet intitulé **Sport et santé en milieu rural**. Cet appel à projet est destiné à soutenir les initiatives d'associations évoluant en milieu rural (moins de 2000 habitants) et proposant des actions concrètes en collaboration avec les acteurs locaux.

Il ne s'agit pas uniquement de financer la mise en place d'activités physiques et sportives favorisant le lien social et limitant l'isolement, mais bien de projets favorisant la pratique d'une activité physique ou sportive régulière et de proximité intégrée à un parcours de santé pour les personnes atteintes de pathologies chroniques et résidant en milieu rural.

Les structures qui soumettront un dossier de réponse à cet appel à projet devront présenter des projets favorisant l'ouverture sur la vie locale et la mixité des publics. La pérennisation de l'action devra être recherchée pour une meilleure intégration sur le territoire en question. Le projet pourra inclure, outre la pratique sportive et l'accompagnement sanitaire et/ou social, des actions de capitalisation et de mise en réseau des acteurs sur cette thématique.

Un dossier peut être porté par une ou plusieurs structures à but non lucratif engagées dans une démarche visant à accompagner des patients et pouvant justifier d'un ancrage associatif sur le territoire concerné.

Une vigilance particulière sera apportée aux projets déposés par les comités régionaux et départementaux de fédérations sportives dans leur capacité à justifier le fait d'être au plus près des publics, de répondre au besoin local, de pallier une carence associative locale. A cette fin, les modalités d'organisation du projet seront explicitées. A défaut, ils peuvent également soutenir un projet porté par une association locale.

Voici quelques critères de sélection des dossiers avancés par la Fondation de France pour cet appel à projet :

- Cible des **malades pré identifiés** vivant sur un **territoire rural**, et se déroule **au plus près de leur domicile**
- **L'activité physique devra faire partie intégrante du parcours de santé**
- Les projets d'inclusion dans les clubs sportifs locaux seront favorisés
- Le projet justifiera **obligatoirement** d'un **ancrage territorial** important
- L'action présentée ne doit pas relever du projet fédéral de la fédération dont la structure dépend

Vous pouvez solliciter une aide de la fédération pour l'élaboration de votre dossier à l'adresse suivante : sante@fscf.asso.fr